

République française - Département du Tarn
Délibérations du conseil municipal
de la Commune de Saint Lieux les Lavaur

Nombre de membres	Séance du mardi 22 septembre 2026
<u>Membres en exercice</u> : 15 <u>Présents</u> : 13 <u>Votants</u> : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 <u>Date de la convocation</u> : 16 septembre 2026	Le vingt-deux septembre deux mille vingt-six à 20 heures 00 le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Daniel ARMENGAUD, Maire. <u>Présents</u> : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Monsieur Francis BACCHIN, Madame Nathalie CAUWET, Madame Sandrine ODON, Monsieur Christophe BREST, Monsieur Xavier BOULARD, Madame Laetitia LARTIGUE, Monsieur Laurent TONON, Madame Laetitia FAUX <u>Représenté</u> : Monsieur Pascal FLAHAUT représenté par Monsieur Christophe BREST <u>Excusée</u> : Madame Adeline MOULIS <u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Francis BACCHIN
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 28 SEP. 2026 et publication le 28 SEP. 2026	

Délibération n° DE_63B_2026

Objet :

Voirie 2026 - Demande de subventions FDT Voirie et FDC 2026 -annule et remplace la délibération n° DE_63_2026 pour erreur de plume

M. le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux de voirie 2026 ont été prévus dans le BP 2026. Il propose de reprofiler certains points de voies et rebouchage : route des lacs, chemin de la source, route des cambards, route de la pivrane et sur les carrefours de la route des lacs avec le chemin de la source et la route des cambards et de commander des panneaux de voirie.

Le conseil ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les crédits inscrits au BP 2026 de la Commune par délibération n° DE-33-2026 du 28/04/2026, notamment dans l'opération Voirie 2026 ;
- Considérant les devis reçus de :
 - EUROVIA (33 rue Evariste Galois, ZA de Montplaisir, 81011 Albi Cedex 9), du 9 juillet 2026, n° D26-083 d'un montant de 26 084 € € HT, soit 31 300.80 € TTC ;
 - SIGNATURE (5 rue Jean Rodier, 31400 Toulouse), du 21 juillet 2026, n°2026AVT0289 d'un montant de 1 950.20 HT, soit 2 340.24 € TTC ;
- Considérant que les aides auxquelles la Commune peut prétendre du Conseil départemental dans le cadre du fonds de développement territorial pour la voirie d'intérêt local et de la Communauté de communes Tarn-Agout (CCTA) dans le cadre des fonds de concours ;

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026
Date de reception de l'AR: 28/09/2026
081-218102614-DE_63B_2026-DE
A G E D I

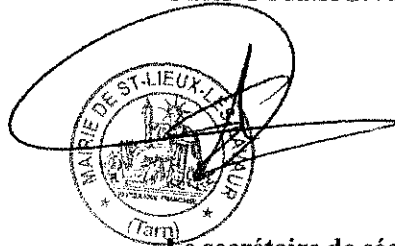
Et après avoir délibéré par 14 voix

- sollicite des subventions dans le cadre :
 - du fond de développement territorial auprès du conseil départemental
 - des fonds de concours auprès de la Communauté de communes Tarn-Agout
- pour les travaux de voirie programmées sur l'année 2026 suivant le plan de financement suivant :

ENTREPRISES	DEVIS		MONTANT	
	n°	date	HT	TTC
EUROVIA	D26-083	09/07/2026	17 635.00	21 162.00
SIGNATURE	17222	21/07/2026	1 950.20	2 340.24
TOTAL TRAVAUX VOIRIE			19 585.20	23 502.24
PLAN DE FINANCEMENT				
			en euros	en %
DEPARTEMENT DU TARN FDT VOIRIE			5 381.19	27.48
CCTA - FONDS DE CONCOURS			7 100.00	36.25
COMMUNE - AUTOFINANCEMENT			7 104.01	36.27
TOTAL TRAVAUX VOIRIE			19 585.20	100,00

- Habilité M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.
- Informe le Conseil départemental et la Communauté de communes Tarn-Agout de toute modification qui pourrait être apportée à ce plan de financement.
- Indique que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'État et sa publication.

Pour extrait conforme,
Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits
Le Maire
Gilles CORMIGNON



Le secrétaire de séance
Monsieur Francis BACCHIN

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026
Date de réception de l'AR: 28/09/2026
081-218102614-DE_63B_2026-DE
A G E D I